

CHAPITRE 31 - LA MATRICE D'ANALYSE DES POLITIQUES.

Ce que l'on nomme la méthodologie de la matrice d'analyse des politiques, correspond à une approche développée par B.BALASSA dans les années 1970¹, autour des concepts des coefficients de protection, nominale et effective, ainsi que de ceux de subvention effective et de coût économique réel.

Cette technique ne doit pas être confondue ni avec ce que nous appelons la méthode d'évaluation des politiques, que nous étudierons dans un chapitre ultérieur², ni avec la matrice score d'une politique, synthétisant les résultats d'une telle évaluation³ appréciée d'un point de vue multicritère.

1-LES INDICATEURS DE B.BALASSA.

L'approche de B.BALASSA requiert l'identification des prix locaux ainsi que le calcul de prix de référence, des inputs, facteurs et outputs d'un projet et propose un certain nombre d'indicateurs originaux permettant de rendre compte du rôle de l'intervention publique sur la rentabilité des activités.

Soit le tableau suivant représentant le compte d'un projet:

Tableau N°7-1 Compte de résultats d'un bien "X "

Compte du bien K	Prix locaux	Prix intern.	PxLoc/ Px Inter
Consom.interm	200	160	1.25
Amortissement	50	40	1.25
Σ C.I.	250	200	1.25
Salaires locaux	100	60	1.66
Salaires étrangers	50	50	1
Intérêt (8%)	4	(Trans-	
Autres VA	30	-fert)	
Σ V.A.	184	110	1.67
Production.	434	310	1.4

•LE COEFFICIENT DE PROTECTION NOMINALE (C.P.N.).

Ce coefficient de protection nominale, est un coefficient de conversion, qui peut être calculé par produit, rapportant le prix local, au prix international du bien échangeable.

En ce qui concerne les biens non échangeables, l'auteur retient la méthode de décomposition progressive de l'OCDE, (décomposition d'un bien non échangeable en consommations intermédiaires échangeables et valeurs ajoutées nécessaires pour le produire).

Dans le cadre de notre exemple:

$$\text{Le taux de C.P.N. du bien X} = 434/310 = 1.4.$$

C.P.N.>1, cela montre que l'effet de protection nationale, assure au secteur privé, pour la production du bien X, des revenus supérieur à ce qu'ils seraient sans protection.

¹ B.BALASSA (1970): Protection industrielle dans les pays en voie de développement. (B.I.R.D.)

² Chapitre 23.

³ idem

•LE COEFFICIENT DE PROTECTION EFFECTIVE (C.P.E.).

Cet indicateur propose le rapport entre la valeur ajoutée aux prix locaux et la valeur ajoutée (hors transferts) aux prix internationaux.

La valeur du taux de C.P.E.=184/110=1,67.

Ce taux mesure l'avantage de la protection nationale pour le bien X pour la collectivité et non plus du point de vue exclusif du gestionnaire de projet:

•LE COEFFICIENT DE SUBVENTION EFFECTIVE (C.S.E).

C'est le rapport entre la valeur ajoutée aux prix locaux, nette de subventions, à la valeur ajoutée aux prix internationaux.

Supposons que le taux d'intérêt réel soit non pas 8% (taux aidé), mais 15%, la subvention sera donc pour un capital remboursé de 50 par an: $(50 \times 0,15) - (50 \times 0,08) = 3,5$.

La valeur ajoutée réelle aux prix intérieurs sera donc de $184 - 3,5 = 180,5$.

La valeur du taux de C.S.E.=180,5/110=1,64

•LE COUT ECONOMIQUE REEL, de la valeur ajoutée, (C.E.R.).

C'est la valeur de la rémunération des facteurs de production, de la production du bien, aux prix internationaux, exprimé en devises au taux de change réel.

C.E.R = coût du travail + coût d'opportunité du capital.

Le coût d'opportunité du capital (500, amortissement linéaire sur 10 ans), est de $500 \times 0,15 = 75$

$C.E.R = 60 + 50 + 75 = 185$ évalué au taux de change officiel.

Si l'on suppose que le prix de référence de la devise est de 1,4 (surestimation de la valeur de la monnaie nationale), alors:

$C.E.R = 185 / 1,4 = 132,1$

le taux de C.E.R. = $132,1 / 110 = 1,2$

La valeur du taux de C.E.R. étant supérieure à 1, alors le projet n'est pas rentable économiquement, il le serait dans le cas contraire.

2-LA MATRICE D'ANALYSE DES POLITIQUES.

La matrice d'évaluation des politiques constitue une application des travaux de B.BALASSA à l'étude de secteurs ou de filières productifs lorsque ceux-ci font l'objet de l'encadrement d'une politique économique.

On peut de cette manière étudier et comparer les caractéristiques de rentabilité financière et économique d'une ou plusieurs filières productives, les classer en fonction de leur degré de protection et de leur efficacité et ainsi, prendre les décisions d'encourager ou non, telle activité, ou telle modalité productive.

On peut ainsi comparer l'efficacité de mesures de protection, concernant la production, la commercialisation ou la transformation d'un même produit, à travers des filières différentes⁴.

Une telle méthodologie procure un cadre pour mesurer les effets des politiques publiques et permet d'évaluer les écarts de rentabilité dus à l'intervention.

Cet outil ne concerne pas l'analyse des conséquences d'une politique sur le secteur privé, mais bien sur un secteur productif, ou une filière, qu'ils soient privés ou non.

Tableau N°7-2 La matrice d'évaluation des politiques.

M.A.P.	Revenus	Prix des Inputs échangeables	Prix des inputs et facteurs non échangeables	Bénéfices
Niveau Financier	A	B	C	D
Niveau Economique	E	F	G	H
Transfert	I	J	K	L

Lorsque $A/E > 1$, cela signifie que les prix intérieurs sont plus élevés que les prix extérieurs, cela correspond donc à une situation de protection (quotas ou taxes à l'importation).

-Lorsque $B/F < 1$, cela signifie que les producteurs sont subventionnés sur leurs inputs importés. Ce transfert se mesure par $J = F - B$.

-Lorsque $C/G > 1$, cela signifie que les producteurs sont taxés, (l'écart entre SMIC et prix économique du travail étant assimilable à une taxe). Elle est mesurée par $K = C - G$.

-Lorsque $D = A/(B+C) > 1$ la rentabilité financière (niveau privé), est positive.

-Lorsque $H = E/(F+G) > 1$, la rentabilité économique (niveau collectif) est positive.

-Lorsque $L = D/H > 1$ cela montre que le système de production avec intervention procure des bénéfices supérieurs à ceux qui résulteraient de l'absence d'intervention. **L** mesure l'importance des transferts collectifs, est donc l'effet « d'incitation/désincitation » de l'intervention publique.

3-L'EVALUATION DE LA PROTECTION.

3.1-LE COEFFICIENT DE PROTECTION NOMINALE (C.P.N.).

On retrouve le coefficient de protection nominale (C.P.N.) de B.BALASSA, appliqué cette fois à l'analyse d'une filière, ou à la comparaison de systèmes productifs, pour une même filière. La comparaison de plusieurs filières requiert d'autres outils. Le C.P.N. est défini comme le ratio entre les revenus, de la production d'un bien échangeable, aux prix internes et aux prix extérieurs, évalués au taux de change officiel.

<p>C.P.N.=A/E C.P.N.>1=protection positive=quotas ou taxes sur les inputs importés. C.P.N.<1=protection négative=prélèvement sur le secteur.</p>
--

⁴ FAO: Analyse des politiques agricoles et des ajustements structurels : ALLAYA.M (IAM) Avril 1990.

Exemple : pour la production de coton, si le revenu intérieur d'une production (A), est de 240£ et son prix extérieur (E) de 100\$, pour un TCO de 1\$=3£, alors, (E) vaut 300£, et donc le C.P.N.=A/E=240/300=0,8. C.P.N.<1, ce qui signifie que cette filière connaît une protection négative, c'est à dire qu'elle supporte un prélèvement, ou assure un transfert du secteur de production vers la collectivité.

Si la monnaie nationale est surestimée TCR<TCO. Par exemple TCR :1\$=4£. Dans ce cas le C.P.N.=240/400=0,6, ce qui signifie que la situation est encore pire que précédemment.

3.2-LE COEFFICIENT DE PROTECTION EFFECTIVE C.P.E.).

Par rapport à la protection nominale, qui ne mesure que la protection du revenu , ce coefficient prend en compte le revenu et les coûts d'intrants importés.

Ce coefficient mesure le rapport de la différence du revenu propre et des prix financiers des inputs importés, à la différence du revenu collectif et des prix économiques de ces mêmes inputs :

$$C.P.E = A - B / E - F$$

C.P.E.>1, cela signifie que le système est « efficacement » protégé par rapport au marché extérieur. Il y a combinaison d'une protection des revenus et des prix d'inputs échangeables, pour le secteur de production.

Ce coefficient ne tient pas compte des actifs et facteurs intérieurs.

4-L'EVALUATION DE L'EFFICIENCE ECONOMIQUE.

Cette efficacité sera mesurée par le coût des ressources intérieures (C.R.I.). Pour se faire il conviendra de comparer le coût collectif de l'utilisation d'une ressource intérieure (G) avec le flux net d'échange extérieur généré par le système et mesuré par ses prix économiques (E -F).

$$C.R.I = G / (E - F)$$

C.R.I.>1, le coût d'opportunité de l'usage de la ressource est supérieur à sa valeur ajoutée au prix mondial, l'efficacité n'est pas assurée. L'usage de la ressource dans cette affectation est collectivement coûteuse.

C.R.I.<1, le système est efficace, il génère une valeur ajoutée suffisante pour couvrir le coût d'opportunité.

Le C.R.I. permet de mesurer l'avantage comparatif.

-Il y a avantage comparatif lorsque le C.R.I.aux prix économiques ≤ TCR.

-Il y a avantage comparatif lorsque le C.R.I.aux prix du marché ≤ TCO.

5-PRECAUTIONS METHODOLOGIQUES.

-L'analyse de la rentabilité d'un système ou d'une filière de production nécessite des précautions concernant la représentativité de l'année de référence.

-La M.A.P. n'identifie qu'une partie des transferts, certains transferts ne sont pas pris en compte, comme par exemple l'absence de remboursement de la dette pour certaines entreprises publiques.

-Le recours au taux de change officiel (TCO) dans le calcul des C.P.N. et C.P.E. conduit à sous estimer ces coefficients en cas de surestimation de la valeur de la monnaie nationale.

6-ETUDE DE CAS (BELDI).

6.1 -SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA ZONE D'ETUDE

Au Nord de la Tunisie, le gouvernorat de Jendouba s'étale sur une superficie de 310.000 ha qui représente les 2% de la superficie totale de pays. La région sud du gouvernorat est représentée par la haute vallée de la Medjerda qu'est traversée par l'Oued Medjerda et qui traverse les plaines de Ghardimaou, de Jendouba et de Bou Salem . La région est aussi traversée par l'Oued Mellègue, Tessa et Bouhertma.

Malgré la superficie limitée de la région, cette dernière présente un pôle d'activité agricole et économique pour le pays on se qui concerne la production de la pomme de terre et de la betterave à sucre ainsi que pour les légumineuses et les céréales.

6.2- DONNEES DE LA REGION

Le modèle proposé est basé sur les normes techniques de la région en particulier celles du périmètre irrigué. Les informations fournies par les responsables de la région et les techniciens du périmètre, nous a permis d'édifier une base de données qui présente les normes techniques des pratiques culturales de la région dans le but d'atteindre les rendements prévus par le gouvernement au sein du périmètre.

La fiche technico-économique conçue pour le blé dur pour avoir un rendement moyen de 42 quintaux à hectare se présente comme suit :

Tableau 1 : fiche technico-économique du blé dur

Intrants	Unité	Quantité par hectare
M, d'œuvre	j	15
Semences	qx	1,8
Super 45%	qx	2
Amonitre 33%	qx	2
Fumier	T	7
2-4 D	l	1
Polyvalent	l	2,5
Préparation sol	h	8
Epannage	h	1,5
Semis	h	1
Entretien	h	0,7
Moisson	h	1,5
Pressage	balle	160
Transport	h	1,5
Irrigation	m3	2500
Produits		
Grain	Qx	42
Balle	Balle/ha	150

Source CRDA de Jendouba 1999

La fiche technico-économique du blé tendre pour atteindre un rendement moyen de 55 quintaux par hectare est la suivante.

Tableau 2 : fiche technico-economique du blé tendre

Intrants	Unité	Quantité par l'hectare
M, d'œuvre	j	15
Semences	qx	1,1
Super 45%	qx	1,5
Amonitre 33%	qx	2
Fumier	T	7
2-4 D	l	1
Polyvalent	l	2,5
Préparation sol	h	8
Epannage	h	1,5
Semis	h	1
Entretien	h	1,5
Moisson	h	1,75
Pressage	balle	100
Transport	h	2,5
Irrigation	m3	2500
Produits		
Grain	Qx	55
Balle	balle/ha	100

Source : CRDA de Jendouba 1999

La fiche technico-économique de l'orge pour un rendement moyen de 22 quintaux par hectare se présente comme suit :

Tableau 3: fiche technico-économique de l'orge

Intrants	Unité	Quantité par l'hectare
M, d'œuvre	j	7
Semences	qx	1
Super 45%	qx	0,8
Amonitre 33%	qx	1
Fumier	T	0
2-4 D	l	1
Polyvalent	l	0
Préparation sol	h	8
Epannage	h	1,5
Semis	h	1
Entretien	h	0,7
Moisson	h	1
Pressage	balle	40
Transport	h	1,5
Irrigation complémentaire	m3	500
Produits		
Grain	Qx	22
Balle	balle/ha	40

Selon la théorie de décomposition des prix déjà expliquée précédemment, La décomposition des prix des intrants en pourcentage et en valeur est montré par le tableau suivant(voir page suivante). Cette décomposition se base sur l'étude faite par le ministère

de l'économie en collaboration avec le ministère de l'agriculture depuis les années 1995 et qu'est encore valable jusqu'au jour.

6.3-DECOMPOSITION DES PRIX.